

Dégivrage / Anti-givrage

Déclencheur, opérateur et contrôleur de dégivrage/anti givrage (DI L 20)



NIVEAU

Formation initiale, Maintien



PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne en charge de l'assistance avion au sol.



OBJECTIFS

- Connaître la réglementation SAE afférente au dégivrage / Anti-givrage
- Etre en mesure d'appliquer les procédures de dégivrage et d'antigivrage des aéronefs au sol.



CONTENU

Théorie

- La réglementation pour le dégivrage/Anti-givrage des aéronefs.
- Les dangers des contaminations sur l'avion / L'accidentologie.
- Connaissance du givrage / Vérification des conditions météorologiques.
- Les différents produits et matériels utilisés / Principe général du dégivrage et anti-givrage / Détermination du mode opératoire et de la durée de protection.
- Inspection des surfaces / Mise en configuration de l'aéronef / Application des procédures.
- Prévention des risques - Sécurité - SGS.
- Conduite d'un véhicule de dé/antigivrage.

Pratique

- Pratique sur aéronef avec application des procédures et méthodologies de dégivrage/antigivrage abordées en théorie.
- Conduite et utilisation du véhicule de dégivrage/anti-givrage.

Réglementation SAE

 **Durée** à titre indicatif

Initiale-35h / Récurrente-14h

 **Prérequis**

Aucun.

 **Méthode**

- Formation théorique en salle.
- Formation pratique sur aéronef avec utilisation des engins et matériels associés.
- Formation dispensée par un formateur qualifié et expérimenté.

 **Evaluation**

- **Théorie** : Test de contrôle des connaissances / 75% de bonnes réponses requis.
- **Pratique** : Fiche de contrôle des bonnes pratiques

 **Validité**

31/12/N + 1 (réglementation SAE)

 **Contact**

 + 33 1 48 16 37 24

 ifma@geh.aero

 <http://ifma-recette.signature-code.net/fr/>